

**Merci de vous inscrire
avec le bulletin d'inscription joint
avant le 8 octobre 2010**

par fax : 01 69 91 21 73
par mail : cprang@cg91.fr
ou par courrier

Bibliothèque départementale de l'Essonne
Chantal Prang
4 avenue de la liberté - 91000 Évry
Tél. : 01 60 77 63 58

Imprimerie CG 91 - Septembre 2010
CERTIFIÉE ISO 9001:2008

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Qu'est-ce qu'un réseau de bibliothèques ?

Jeudi 14 octobre 2010

Maison départementale
de l'Habitat à Évry

Invitation - Programme

POUR SE RENDRE À LA MDH

Maison départementale de l'habitat
1 boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut à Évry

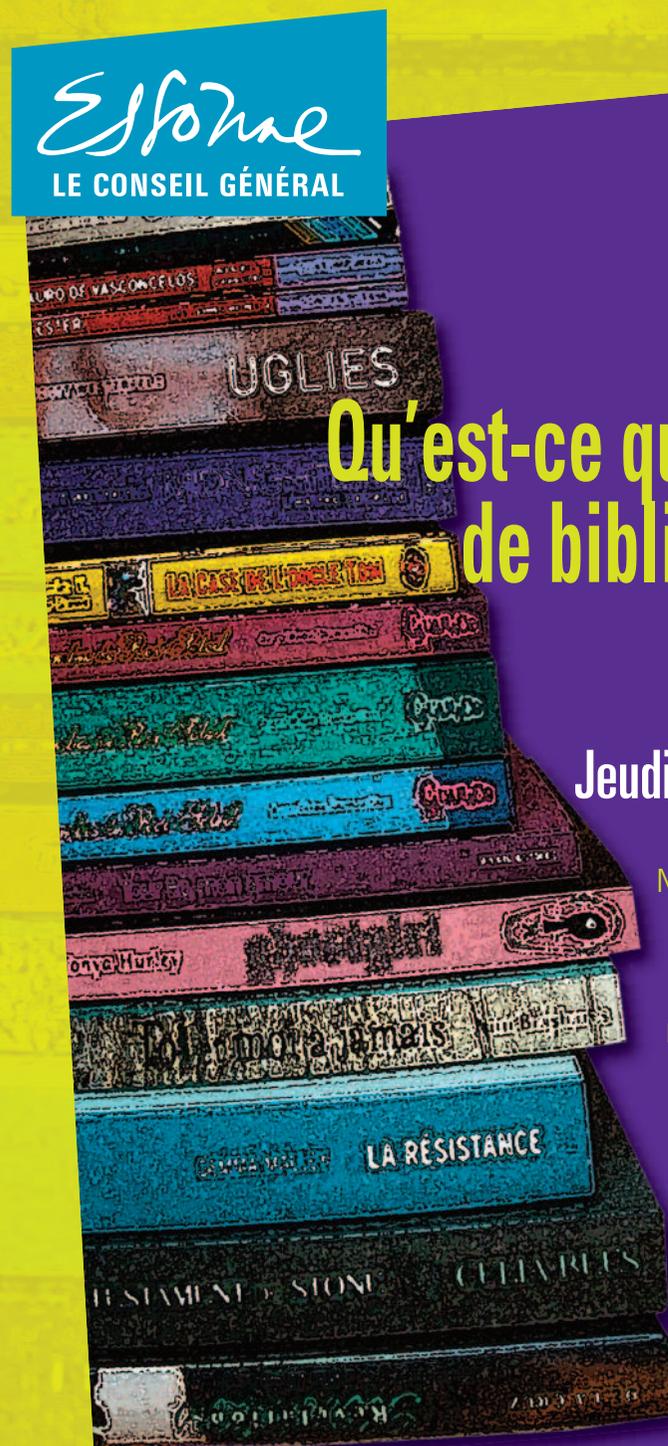
RER ligne D

De Paris, direction Malesherbes
Arrêt : Évry-Courcouronnes - Puis bus 405 direction
Ris-Orangis - Arrêt : Clinique (de l'Essonne)

Autoroute A6

De Paris, direction Lyon - Sortie Évry Centre/N104
Puis sortie Évry N449 - Arrivée sur la N449,
prendre la 1^{re} à droite Évry Centre - Au 1^{er} feu rouge, à gauche,
prendre boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut.

De Fontainebleau, direction Paris - Sortie Évry Centre/N104
Sortie n°35 : Centre hospitalier (à Évry)
Arrivée sur la N449, prendre la 1^{re} à droite Évry Centre
Au 1^{er} feu rouge, à gauche : boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut.



L'avenir des collectivités territoriales est au cœur de l'actualité, et la question se répercute bien évidemment au niveau des politiques culturelles élaborées et mises en œuvre par les instances territoriales.

Quelle que soit l'échelle institutionnelle (commune, intercommunalité, département...), et face aux difficultés diverses que peuvent connaître les services et équipements culturels (organisation, fonctionnement, financement, efficacité...), une notion est fréquemment évoquée ou invoquée comme panacée universelle : « la mise en réseau. »

Mais qu'est-ce qu'un réseau ?... Et a fortiori, en ce qui concerne notre profession, qu'est-ce qu'un réseau de bibliothèques ?

À bien y regarder, ce terme recouvre des réalités bien diverses : structure administrative, compétence communautaire, architecture informatique, mutualisation de services, de ressources, de collections...

Nous vous proposons donc d'aborder lors de cette journée d'étude les différentes typologies de réseaux qui peuvent se constituer afin de mieux cerner cette notion plurielle, puis de tenter de répondre à la question : « Pourquoi et comment bâtir un réseau de lecture publique aujourd'hui ? »

La matinée s'ouvrira sur la réflexion de chercheurs, d'élus et de représentants de l'administration territoriale, puis la table-ronde de l'après-midi réunira les représentants de trois intercommunalités essonniennes autour de leur expérience de constitution d'un réseau de lecture publique.

PROGRAMME

Yves Alix, conservateur général en poste à la Bibliothèque nationale de France, assurera la modération et la synthèse de cette journée.

9h

Accueil

9h30

Discours introductif

Patrice Sac, Vice-président du Conseil général, chargé de la culture, du sport et des archives départementales

10h

Intercommunalités et politiques culturelles

Emmanuel Négrier, directeur de recherches au CNRS (Cepel, Montpellier)

10h40

Les réseaux culturels du point de vue des élus

Un(e) représentant(e) de la FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture)

11h20

Les Projets d'intérêt départemental (PID), une initiative essonnienne

Arnaud Trécour, Direction de l'aménagement et du développement des territoires du Conseil général de l'Essonne

12h

Échanges avec le public

12h30-14h

Déjeuner libre

14h-16h

Table-ronde

Conception, mise en œuvre et vocation de réseaux de lecture publique : trois expériences essonniennes

- Communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne
 - Denis Declerck, Directeur des affaires culturelles
 - Pierre Andricq, Directeur du réseau de lecture publique
- Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
 - François Landais, Directeur des affaires culturelles
 - Thierry Lyon, Responsable des technologies, de la formation et de la communication
- Communauté de communes de l'Arpajonnais
 - Jean-Luc Langlais, Vice-président de la CCA chargé de la culture, du patrimoine et de la communication
 - Marie-Aude Rusterholtz, Coordinatrice en charge de la lecture publique

16h30

Synthèse de la journée par Yves Alix